

Universität Bielefeld
Fakultät für Soziologie

Forschungsschwerpunkt
Entwicklungssoziologie



University of Bielefeld
Faculty of Sociology

Sociology of Development
Research Centre

Universität Bielefeld - Postfach 10 01 31 - 33501 Bielefeld - Germany -
Tel.(0521)106-4650 - Fax (0521)106-2980 - E-Mail: sdrc@uni-bielefeld.de - <http://www.uni-bielefeld.de/sdrc>

WORKING PAPER N° 343

**Savoir local, étatique et développementaliste:
quelle interaction entre décentralisation et société civile?**

Gudrun Lachenmann

Bielefeld 2003

ISSN 0936-3408

„Savoir local, étatique et développementaliste: quelle interaction entre décentralisation et société civile?“

La contribution est basée sur des études de terrain au Sénégal, Cameroun ainsi qu' au Mali. Le concept de la décentralisation est mis en question en ce qui concerne l' interaction des systèmes de savoir entre les acteurs locaux. On doit s' interroger sur la marginalisation possible du savoir acquis et élaboré ces dernières années par les organisations paysannes après l'érosion de l' Etat de développement. La perspective des rapports de genre montre que la décentralisation est définie par des actrices féminines comme accès aux informations et au savoir développementaliste qui doit de nouveau être négocié. Jusqu'à présent la décentralisation semble renforcer le monopole du savoir étatique qui est transfert de haut en bas et de l' accès à l'information. La question de cohésion verticale se pose en observant les concepts de participation et de gestion locale des ressources, ainsi que la capture par l' autorité technocrate. Des concepts tels que la foresterie sociale conduisent à se demander de quelle communauté il s'agit pour la dévolution du pouvoir, qui risque de camoufler et renforcer les intérêts et relations clientélistes aux niveaux supérieurs de la société. La dévolution du pouvoir de planification risque d' un coté convertir les ONG en simples prestataires de services et les communautés locales encore plus en ignorantes. Des espaces publics risquent de disparaître.

Savoir négocié entre société civile – organisations paysannes et politique de développement

A l'occasion de plusieurs études sur le terrain en Afrique de l' Ouest, en particulier au Sénégal (Lachenmann et al. 1995, 1999), nous avons eu à étudier les transformations, étant donné la perpétuation de la crise de l' économie rurale ainsi que les processus en cours de démocratisation et de décentralisation, y inclus de la politique du développement. D' un intérêt particulier a été la contribution des forces sociales, telles que mouvements paysans, groupements féminins etc. en ce qui concerne leur pouvoir de structuration et de définition du changement social, y compris des changements des rapports de genre. Nous nous sommes demandés comment cette société civile peut contribuer à la conception de nouveaux modes économiques ainsi qu' influencer la politique agraire et de la protection des ressources naturelles. La question était de savoir comment elle peut, à travers les nouvelles structures des instances locales dans le cadre de la décentralisation, exercer une certaine influence innovatrice sur la politique à la base. Aussi, si la dévolution du pouvoir étatique renforce dans un processus de fertilisation mutuelle l'autonomie et l'espace acquis par la société civile (à cause de ses interventions pendant la crise) dans le

sens d' un certain empowerment, ou s'il s'agit plutôt de capture par le pouvoir étatique, sans assurer la négociation d'un savoir local avec relevance pour la pratique. Pendant les études de terrain, nous avons eu l'occasion de nous pencher spécialement sur l'introduction de Cellules d'animation et de coordination CAC visant à une meilleure gestion des ressources naturelles basée sur l'auto-promotion au delà des communautés rurales au Sénégal (région de Kaolack) ainsi que de la Foresterie Sociale au Cameroun basé sur une image de communauté (Sud Ouest, Mont Cameroun) – tous les deux projets de la coopération allemande.

Au Sénégal, la situation alimentaire, suivant nos observations en 1998 et 1999, est assez précaire dans quelques zones et villages et la question est de savoir si la crise du mode de production de la subsistance (Gnägi sur Mali 1996) constitue le cadre important de cette nouvelle forme d'interaction Etat / population paysanne. Il est clair que les mesures adéquates pour remédier à cette situation n' ont pas été entreprises à temps et la société civile ne se sentait pas amenée à critiquer l'Etat pour le responsabiliser. Par contre, les leaders des mouvements des ruraux, à travers le CNCR (Conseil National de Concertation des Ruraux, fondé en 1993) avaient pris une démarche spectaculaire en dernier moment afin de sensibiliser le public avec un entretien à la télé et à la presse. Autrement, la décentralisation et la régionalisation sont les thèmes importants, qui cependant sont traités de manière assez formaliste.

En général, on a l' impression que l'Etat ne poursuit pas un retrait significatif de la société et de l'économie, contrairement à la politique de détachement poursuivie depuis la grande crise économique – ce qui constitue en principe l'autre coté de la décentralisation. Des leaders paysans ont été élus dans les communautés rurales (CR), et c' est uniquement (ou surtout) de cette manière qu' ils voient la possibilité d' exercer une certaine influence. Il est intéressant de voir qu' ils semblent ne se concevoir eux-mêmes comme faisant partie d' une société civile quelconque exerçant une influence ou contrôle sur l' Etat (accountability) et ses modes – jusqu' à présent autoritaires – de gouvernance. Par contre, ils se voient surtout représenter le coté „développement“, essayant par conséquent dans la mesure possible de ne pas être compris dans la sphère politique, c'est-à-dire la politique politicienne, bien que souvent ils soient membres d'un parti politique.

Donc il semble important d' analyser le savoir local que j'appellerai d' un coté 'développementaliste' des leaders et responsables paysans et 'technique' des membres des services techniques qui ont été en place ces derniers années avec peu de ressources et se sentent assez impuissants, ainsi que le savoir étatique des nouvelles instances d'autorité locale et régionale. Dans une des CR étudiées, par exemple le Conseiller le plus expérimenté dans le mouvement paysan avait été chargé par le Président de rédiger un plan de

promotion des ONG. Il est pourtant clair qu' il hésite de faire des propositions d' ordre conceptionnel d' une certaine envergure, il parle seulement de mesures génératrices de revenus et de faire écouter les acteurs concernés. Cela montre que les membres d' une société civile potentielle sont encore très prudents à ne pas trop se lancer dans des fonctions et idées transformatrices. Le président du CNCRS est de l' avis que de toutes manières la décentralisation ne va pas retourner en arrière et qu' il serait mieux d' organiser des ateliers au niveau des CR pour s' échanger sur les enjeux, et en même temps sur la manière de se lier aux niveaux administratifs supérieurs. Il soutient cette idée de rédiger des plans de développement au niveau des CR qui précisément devraient se baser sur les activités des organisations paysannes. Bien sûr, il y a risque dans cela de revenir en arrière sur les anciens plans de développement qui n' avaient rien à voir avec les réalités locales et les politiques de développement en place, mais il est clair que la société civile rurale est la seule force à soulever ces thèmes. Jusqu' à présent ils ont eu une certaine influence au niveau national pour la mise en place de programmes de crédits pour équipement agricole ainsi que la baisse des intérêts agricoles, sur la base de leur savoir acquis par leur expérience sur le terrain. Ce savoir est valide contrairement à celui de l'Etat de développement. De l' autre coté, cette validité n' est pas acquise automatiquement.

Il faut se demander ce que cela veut dire si l'Etat, comme les bailleurs de fonds, demandent aux ONG ou à la société civile de fournir des études et données, et non pas à la communauté de recherche scientifique. Il se pose des problèmes de validité et de conditionnalité scientifique, mais bien sûr également de légitimité sociale. Il s' est crée une arène de production et d' application du savoir considéré pratique pour le développement à la base qui, malgré ou à cause des méthodes de participation, doit être questionné concernant sa relevance pour le monde paysan. Mis à part les consultations faites par des experts nationaux pour des bailleurs de fond, il s' est créé des bureaux et organisations de différentes bases épistémiques et sociales qui sont devenus experts pour médiatiser l' interaction entre ces réalités et les dispositifs techniques de développement. Je pense que les populations ont appris à négocier sur le sens des interventions basées sur ces études (souvent certainement des artefacts soit technocrates soit d' idéologie développementaliste). Mais il semble que maintenant il sera plus difficile de négocier, que les ONG seront de plus en plus séparées de leur mouvement social d' origine, avec savoir expert/local douteux, orienté de manière non-autonome sur les codes développementalistes y compris décentralistes.

Je pense aux commissions des conseils ruraux ou communes et le fait que (au Mali) les communautés soient supposées avoir recours aux bureaux de consultations et aux ONG pour obtenir le nouveau savoir local requis. Cela doit certainement influencer le pouvoir local basé sur la légitimité du savoir. En ce qui concerne le niveau intermédiaire, les services techniques, autorités et régimes régionaux ne semblent être,

dans aucun pays, en train d' être transformés pour pouvoir interagir activement avec les nouveaux systèmes locaux. Il n'y a pratiquement pas de savoir concernant les nouvelles solutions à rechercher, les règlements existants et faisant double emploi. Et il semble y avoir nullement des plates-formes, mécanismes ou démarches à organiser ces interactions entre les systèmes de savoir sur les différents niveaux. Cela réduit les communes à des systèmes clos, sans transparence sur la manière individuelle de certains acteurs pouvant influencer l'arène locale. Il faut regarder par contre pas seulement les différents niveaux nationaux, mais p.ex. les relations translocales, échanges de savoir et négociations d' interprétations de ce que veut dire la décentralisation, p.ex. par les différents ressortissants à l' étranger (exemple Sénégal Fleuve – France). Les associations paysannes avaient établi le cadre nécessaire.

Leur expertise cependant est très disputée du point de vue économique. De toutes manières, le mouvement paysan a pratiquement abandonné l' idée de lancer des Programmes Epargne Crédit au niveau national ou même régional, mais certains leaders-experts sont en train de lancer l' idée d' une approche participative de „crédit solidaire“ au niveau villageois (Centre d' Initiative et de Recherche Paysannes pour l' Environnement et le Développement durable, CIRPED). A part cela, le concept de Caisses Populaires du Sénégal semble s' établir de manière assez stable, avec comme animateurs des personnes d' orientation locale et régionale, non issu d' une élite intellectuelle (cours de formation à Kaolack). Ici, le savoir local composé d' un coté de l' expérience de l' économie de traite et le malaise paysan et de l' autre des formes de réciprocité et des tontines, a été depuis longtemps thématiqué concernant des nouvelles logiques qui devraient se créer. Il se pose donc l' idée de la décentralisation de nouvelles solutions socio-économiques, concernant les nouvelles formes de gouvernance (échouées souvent pour les organisations paysannes) et avec sûrement beaucoup de risques si l' on s' attendait à un contrôle par des nouvelles instances politiques locales. Par contre, des nouvelles structures dans les banques coopératives, peut-être des formes de sécurité sociale dans le secteur associatif, pourraient constituer un vrai changement de logique. Toujours est-il que l' essentiel serait de ne pas constituer un nouveau contrôle du centre jusqu' en bas, mais une interaction deux-directions avec des connections à des réseaux établis dépassant le dilettantisme souvent produit dans des approches pseudo-participatives.

D' autres membres actifs du mouvement paysan, tels qu' une ancienne responsable régionale de la promotion féminine de la Fédération des ONG du Sénégal FONGS, pensent que la décentralisation est à l' origine d' une certaine politisation ce qui pour eux est négatif dans le sens d' être différent à l' orientation vers le développement. Elle pense que dans les CR les conseillères féminines peuvent faire bouger quelque chose, tandis que dans une certaine communauté urbaine elle constate un manque total d' idées de promotion féminine orientée vers le développement. De même, aux membres de groupements féminins

de cette ville il ne viendrait pas à l' esprit de s' adresser aux conseillères féminines pour faire du lobbyisme. C'est-à-dire il y a des cercles clairement distincts entre savoir étatique (dans le sens d'être orienté vers le savoir d'administration, les lois et réglementations, en général même sans compter les savoirs technique classique et développementaliste). Il est clair que les personnes capables de prendre l'avant au niveau local ne sont pas originaires de cette communauté développementaliste qui, on peut quand même l'avancer, a certainement acquis un certain niveau et espace de manoeuvre.

Le Projet de la coopération sénégallo-allemande réalise des mesures de développement organisationnel orientées vers l' auto-promotion. Cependant, ces mesures ne semblent pas directement liées aux questions substantielles de développement, dont la gestion soutenable des ressources naturelles ou l'approche genre. Le problème principal est de pouvoir créer, avec son approche participative, des forums qui seraient des éléments d' une société civile, qui obtiendraient une légitimation par l'Etat, et de réaliser une „cohérence verticale“, tout en faisant le lien entre l'approche participative et la démocratisation régionale. De toutes manières, les forces de la société civile semblent être prises plus au sérieux par l'Etat et la communauté des bailleurs de fonds, même si l'on doit s'interroger sur sa captation (voir plus tard).

L' action spectaculaire sus-mentionnée concernant la „famine dans les villages“ a sûrement attiré l'attention. Cependant, les actions prises par le Gouvernement ne furent pas très efficaces. Nous avons assisté à la distribution du riz par le sous-préfet d' une CR de 1,9 kg / personne seulement. La logique de la sécurité alimentaire est un champ typique où les savoirs et conceptualisations sont tout à fait différents selon les différents acteurs. Ici, le préfet est toujours celui dont le savoir est hégémonial – étant donné le champ d'action si important. La 'communauté des leaders paysans' ne voit pas du tout la logique étatique technocrate de la sécurité alimentaire étant donné qu' il existe sur les marchés du riz en quantité suffisante à prix subventionné. Il est clair que dans quelques villages la situation est sûrement telle que les populations n' ont plus de moyens financiers pour en acheter. Il est étonnant que cette situation alimentaire précaire et ses fondements ne semble pas entrer dans le discours développementaliste actuel, et moins de la sécurité alimentaire. Il s'agit ici certainement de systèmes d'ignorance qui peut être deviennent encore plus profondément établis bien que la décentralisation devrait établir un flux mutuel. – La question est dans la région, s' il y a des changements sur la base des systèmes d'alerte précoce installés après les grandes sécheresses. - On peut dire qu' une déstabilisation des moyens de vie (livelihood) a eu lieu (si l' on compare les développements des dernières années). Des stratégies très précaires de survie ont été discernées sur place: la coupe du bois comme d' habitude, mais aussi la commercialisation de tiges d'arachide et (dans un cas même) des semences obtenus (sur crédit) pour la

prochaine saison de pluies de la part de l'organisme coopératif (à être privatisé plus tard avec des conséquences désastreuses de non-paiement aux paysans). Cela doit mener à un appauvrissement rapide.

Comment est-ce que ces savoirs pourraient entrer dans un débat plus large sur la base de la décentralisation et la régionalisation (encore presque inexistente)? Ainsi, la relation entre ville et campagne est conçue par les villageois comme étant surtout une question de savoir, d'information sur les possibilités offertes par l'Etat et par les relations modernes de coopération internationale. Dans le cadre des associations paysannes, par leurs leaders jouant les courtiers, les villageois deviennent de plus en plus aptes à capter ces messages: „Il faut faire passer le message“ (femme leader paysanne développementaliste). Les rapports de genre y jouent un rôle important, et pas seulement parce qu'il est connu que les bailleurs de fonds y insistent.

En ce qui concerne les activités de la CR sus-mentionnée, l'ancien secrétaire administratif de la sous-préfecture est maintenant responsable étant donné que le président est souvent absent (provenant du secteur Education) et une grande partie des conseillers ne sont pas alphabétisés en français ou, bien sur, il leur manque le savoir administratif. Cela, malgré les formations en cours (par, entre autres, la coopération sénégal-allemande), est bien sûr encore monopolisé par l'Etat. Comme dans le cas de la Commission de Développement, un autre Conseiller Rural, étant leader paysan, est président de la Commission Environnementale de la CR. Mais nous avons l'impression qu' il ne se sent pas dans une position de pouvoir entamer les grands problèmes tacitement connus par 'tout le monde' (coté 'traditionnaliste' / religieux).

Les rapports de genre dans le nouveau pouvoir local

Les quatre femmes membres de la Communauté Rurale sus-mentionnée, dont l' ancienne présidente de la CR même, se plaignent de leur impuissance face aux 30 hommes et plus membres. Surtout elles ne sont pas membres des commissions importantes, telles l' Environnement ou le Foncier. Surtout, on est frappé par le fait qu' elles constatent que les hommes ne „passent pas les messages“. Cela veut dire que les CR seraient plutôt regardées comme possibilité d' information et d' accès à des ressources publiques que d' influence en fonction d' une société civile. Donc il s'agirait de transfert de savoir linéaire et non pas d'espace de production de savoir intégrant les différentes dimensions de relevance – savoir local dans le sens de savoir quotidien et donc holiste, savoir technique situé, et savoir expert (nouveau) de caractère plus générale.

Ainsi on a récemment construit des lieux appelées „Cases Foyers“ dans des communautés rurales et urbaines. L’hypothèse peut être lancée que l’Etat est actuellement en train de mettre la main sur la population et d’augmenter la légitimité du régime en place à travers la promotion féminine, et cela précisément en même temps que la décentralisation, menant à une certaine uniformisation du mouvement féminin ce qui irait contre un pluralisme inhérent dans l’idée de société civile ainsi que le concept de diversité propagé dernièrement dans le savoir global de développement. Celui-ci signifierait le départ clair de l’innovation administrée (Elwert), et éviterait également que celle-ci soit simplement remplacée par une idée de solutions et mesures techniques complètement isolées à concevoir p.ex. dans les plans de développement qui sont en train de se ré-inventer (Sénégal, Ghana, récemment: Mali). L’architecture de ces Cases Foyers étant très innovatrice, l’intérieur montre par contre qu’il y a surtout une grande salle de réunion et manifestations, et quelques petites salles où des machines à coudre seront installées, comme on dit, le tout n’étant pas encore fonctionnel dans le cas étudié. Il semble qu’en même temps un Programme de sécurité alimentaire pour les Femmes aie été mis en route (initié par un bailleur de fond multilateral) prévu pour une Banque Céréalière. Etant donné que le crédit serait arrivé en plein temps de soudure, on a décidé de lancer des crédits aux différents groupements féminins. La somme totale doit être restituée après six mois (février – septembre) avec 30% d’intérêt pour 6 mois, ce que les femmes ne considèrent même pas trop. Le programme est administré par les monitrices de l’Etat, responsables pour les groupements féminins, ainsi que les comités de gestion respectifs. Il s’agit d’activités telles que petits commerce (avec de plus en plus d’actifs) et non pas d’agriculture ou de jardinage. Le savoir étatique et ONG sur le développement pour les femmes est réduit de plus en plus aux petits crédits et au petit commerce ...

La coopération sénégallo-allemande réalise un programme d’alphabétisation de femmes dans des régions. Mais tant dans le Projet d’alphabétisation des Conseillers (sic), que dans les activités de développement organisationnel il n’y a pas beaucoup de femmes qui seraient informées de manière approfondie sur les questions de décentralisation et de régionalisation. Ainsi doit-on craindre que les femmes, si actives dans les groupements de base, tendent à ne pas pouvoir maintenir leur influence dans les transformations en cours dès qu’il y a institutionnalisation des instances décentralisées. Pourtant ce sont elles qui ont contribué beaucoup à l’infrastructure installée ces derniers années.

Elles ont sûrement une fonction dans la société civile urbaine. Par exemple, les institutions telles que l’Institut Africain pour la Démocratie (financé entre autre par des Fondations Arabes) et une Fondation politique allemande financent des publications et des études sur la situation juridique, ainsi que des débats avec des membres de parlement féminins ainsi que des journalistes, si possible des syndicats (voir

Femmes et pouvoir politique: quelles perspectives pour la régionalisation, Adama Diop, 1995). Elles ont certainement une influence dans des initiatives de droit de l'homme, contre le HIV, contre la violence etc. et constituent un certain stock de savoir sur les nouveaux règlements en cours. Mis à part les groupements de promotion féminine et leur Fédération, il y a une autre organisation au niveau national, la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS). Elle a installé des bureaux régionaux pour lesquels elle est en train de chercher des monitrices, et en général essaye d'obtenir des financements extérieurs et ainsi fonctionner comme agence d'appui à l'autopromotion. Donc, elle développe également des formes de transfert de savoir et d'approche développementaliste – et ne pas de mouvement social et société civile pouvant s'approprier le savoir pertinent.

Aussi, une organisation globale a-t-elle été fondée, le Conseil Sénégalais des Femmes COSEF, qui édite un Bulletin de Liaison COSEF Info (auprès du mentionné IAD Institut Africain de la Démocratie; voir Femmes et processus de prise de décisions, Sem.-At. 30+31.5.1996), dont les membres sont des femmes individuelles ainsi que des groupements. Une de nos informantes en est Secrétaire Générale Départementale. Il semble être typique pour les activistes de cumuler certaines fonctions afin d'avoir accès à des ressources d'information et ainsi se localiser, soient en guise de volontariat, soit avec certains financements (par ex. pour une programmation régionale de projets de lutte contre la pauvreté). Ce cumul de fonctions a existé depuis longtemps dans les projets se basant sur la formation d'animateurs et de coordinateurs locaux, représentant chaque fois un savoir sectoriel (y compris structures de supervision) différent dont les effets de confusion sont connues. Il y a des femmes d'une certaine influence dans le mouvement paysan, comme dans la FONGS. Elles peuvent probablement à travers les rapports de genre constituer le lien au monde politique, si non de la politique politicienne, par le savoir du pouvoir central concernant stratégies de développement, possibilités d'accumulation etc.

De retour dans un village appartenant à la CR sus-mentionnée, nous avons pu constater que le président de l'organisation paysanne nous a salué mais guidé ensuite chez la (vice-)présidente qui nous a logé. Elle dispose d'une certaine liberté personnelle et est relativement aisée étant donné qu'elle fait du commerce (mais elle donne plus qu'elle ne gagne, dit-elle). Elle doit sûrement constituer des liens de savoir au delà du local et le groupement est surtout constitué par des femmes, bien qu'après la récente répartition de céréales de la Banque Céréalière il semble qu'il y ait de nouveau des demandes de devenir membre.

La formalisation et institutionnalisation de nouvelles modes d'interaction est ambivalente comme l'exemple de décentralisation a montré. Par contre, en ce qui concerne la société civile une certaine structuration fait défaut concernant les groupements sociaux comme condition préalable pour être acteur

dans la décentralisation. Dans l'approche le plus souvent suivie, les groupements d'hommes ont un caractère formel, tandis que les groupements de femmes ont un caractère informel. Par exemple, au Sénégal, les hommes sont intégrés dans des Groupements à intérêt économique (GIE) et les femmes dans des groupements de promotion féminine. L'approche des ONG locales intégrées dans le cadre de l'approche participative est extrêmement patriarcale et la quasi totalité des financements extérieurs (p. ex. FNUAP) transitent par ces ONG. Partout, on observe comme une quasi fatalité que les petits systèmes locaux de crédits sont considérés idéaux pour les femmes, en général pour „le petit commerce“, i.e. des idées tout faites, tandis que celles-ci sont exclues des activités basées sur de nouveaux modes d'accès aux ressources naturelles et une augmentation de la productivité agricole. Même dans des champs où les femmes étaient porteuses de savoir et de compétence, comme c'était notamment le cas au sud-ouest du Cameroun pour la transformation de miel sauvage, ou au Sénégal dans le cas des rizières des marigots, les projets n'approchent pas les réalités sous un angle relationnel. Et pourtant, la contribution des femmes, et même celle des jeunes filles, devient de plus en plus nécessaire, en raison des migrations masculines.

Les paradoxes liés à cette approche ne manquent pas. Au Cameroun, comme dans d'autres pays, dans les programmes d'encadrement et d'extension rurale, la Banque Mondiale parle beaucoup d'inclure des encadreurs femmes, et ainsi d'amener aux femmes le savoir et la technologie mais, en réalité, personne n'a été embauché au Cameroun, les programmes d'ajustement structurel impliquant une réduction des effectifs dans la fonction publique.¹

La „capture“ de la société rurale par l'Etat (Hyden) à travers les lignes du mouvement associatif, apparaît à travers l'analyse d'évènements tels que la „quinzaine de la femme“ ou de la mise en scène des organisations de femmes. Ici on peut observer la construction du 'local' par le centre. De même, les processus de décentralisation risquent de constituer une nouvelle forme de „capture“ des campagnes par les villes. L'observation participante de la quinzaine de la femme en Mars 1998 à Dakar et dans des villes régionales au Sénégal a montré comment les femmes venant de toutes les régions rurales accomplissent, à cette occasion, leur rôle traditionnel en louant le président (ce qui ne l'a pas empêché de perdre les élections en 2000). Depuis pas mal de temps, la légitimation du pouvoir en région rurale passe par la promotion féminine. Dans les villes secondaires, les campagnes de promotion féminine de l'Etat et les

¹ Ex. Ghana: Les Queen Mothers (Müller 2002) essaient de s'inclure dans l'effort de centrer l'amorce principale de la structure 'traditionnelle' dans les structures au niveau national (House of Chiefs, resp. Association of Queen Mothers), ce qui peut être considéré que le local constitué dans le „traditionnel“ devient mono-genre.

leaders femmes du secteur associatif font „passer le message“ de régionalisation et de décentralisation de manière assez autoritaire.

L'hypothèse peut être lancée que l'Etat renforce actuellement son emprise sur la population et essaie d'assurer la légitimité du régime en place à travers la promotion féminine et ceci, précisément, au même moment où la décentralisation produit une certaine uniformisation du mouvement féminin, un processus contraire au principe de diversité et d'un pluralisme inhérent à l'idée de société civile. Le nombre de femmes informées de manière approfondie sur les questions de décentralisation et de régionalisation est très faible. Ainsi doit-on craindre que les femmes, si actives dans les groupements de base, ne puissent maintenir leur influence dans les transformations en cours dès que le pouvoir local se trouve institutionnalisé et qu'elles perdent des lieux de débats publics, éléments de société civile.

Développement organisationnel et mouvements comme détenteurs et producteurs de savoir

Le développement organisationnel, envisagé comme une des activités principales du Projet au Sénégal, à part de s'occuper de processus internes, n'a pas encore visé avec priorité la capacité d'interaction et de négociation requise avec l'environnement social ainsi que politique à différents niveaux, p. ex. organisations paysannes – CR – Etat. En réalité c'est seulement l'interaction avec des représentants de bailleurs de fonds possibles qui est soulevée. De même, le développement organisationnel ne porte sur la gestion des ressources naturelles et sur le 'nouveau savoir de décentralisation' contenu dans la formation des conseillers des CR. Par contre, par l'observation participative (sans comprendre bien sûr beaucoup du contenu de ce qui a été parlé), nous avons vu l'emploi par un consultant local, type 'développementaliste-traditionnaliste' l'utilisation de comptes et légendes supposés représenter le savoir traditionnel à mobiliser pour des questions modernes ... Malheureusement, au lieu de considérer les organisations paysannes surtout comme mouvement social, contribuant au changement socio-économique par des conceptions et idées enchâssées dans le social, le débat public sur les questions sociales et autres, la bonne gouvernance etc., c'est-à-dire étant partie de la société civile, on les juge sur la base des 'services' qu'elles puissent rendre à la communauté paysanne. Il est entendu que leurs activités et projets doivent être transparents et contrôlables, mais il serait par contre important de développer et réfléchir sur les concepts de volontariat et poursuivre la professionnalisation. En même temps il serait important de respecter ou même d'appuyer le principe de réseau à différents niveaux qui a toujours été important pour acquérir une certaine voix et influence et qui continue à l'être. Cela même si, il est vrai, il y a des problèmes de structuration du mouvement paysan dans sa totalité nationale et la base souvent ne voit plus la nécessité (ou la possibilité) de contribuer avec ses cotisations aux structures d'organisation au delà du

niveau de zone. Par contre, il est clair que la présence publique des leaders actifs dans le CNCR est reconnue par tous les membres, bien que le fait d'admirer des leaders charismatiques est plutôt signe de se sentir sans pouvoir dans la société civile à la base.

Il y a risque que dans le cadre du développement organisationnel, il y ait toujours la même chose sous un autre angle. Il est clair que plusieurs des participants des rencontres et formations organisés par le Projet sont des anciens leaders paysans qui ont profité et même agi comme animateurs d'activités semblables financées avant par des ONG (en partie allemandes). Le développement organisationnel semble trop vague, au lieu d'adresser la contextualisation concrète du nouveau savoir, i.e. la localisation du savoir étatique, se centrer sur des thèmes spécifiques, tels que les problèmes de la gestion durable des ressources naturelles, de la sécurisation des conditions de vie. Les mêmes sujets enseignés aux Conseillers Ruraux, concernant surtout la décentralisation, devraient l'être pour les OP.

Une fertilisation transversale des activités du Projet serait nécessaire concernant le développement organisationnel, la protection des ressources naturelles mais aussi le thème de l'approche genre afin d'intégrer le savoir du quotidien. Au delà de la promotion de femmes et la participation des femmes à la prise des décisions (positions de responsabilités, leadership), telle qu'elle est pratiquée par le projet, il faudrait surtout appliquer une approche genre dans la gestion des ressources naturelles (plan d'aménagement du terroir), en ce qui concerne l'analyse ainsi que les formes d'organisation proposées (CAC). Aussi on ne s'adresse pas directement aux femmes membres des Communautés Rurales en ce qui concerne les premiers pas pour le „mainstreaming“ de l'approche genre. En vue de constituer des plateformes de production, d'échange et de négociation de savoir, une suggestion serait de former des réseaux spécialisés sur des thèmes spécifiques (tels que structuration par genre de la gestion de certaines ressources naturelles; épargne et crédit etc.), afin d'étendre les connaissances, incluant des représentants des organisations paysannes et des femmes, des responsables locaux, des CR et d'autres porteurs de savoirs dans la zone, tels que animateurs et promoteurs du mouvement paysan, d'une longue tradition et souvent formés depuis un certain temps, même avec l'aide de la coopération allemande (voir publications GTZ 1994).

Les femmes sont souvent regardées soit comme victimes, soit comme coupables de la destruction des ressources naturelles, c-à-d des ignorantes des techniques modernes, ou encore comme responsables de soigner et réparer les dégâts et même comme porteuses d'un savoir local mystifié. Ces images stéréotypiques ne tiennent pas compte des relations complexes entretenues dans le cadre de leurs monde sociale et activités économiques, ni des canaux de transfert et d'échange de savoir au delà de cette localité restreinte. Quand elles sont vues dans leur responsabilité et capacité de gestionnaires des ressources

énergétiques domestiques et communautaires, on ne tient souvent pas compte de leur contribution non-rémunérée, leur charge de travail supplémentaire, et donc de la nécessité de voir leurs modes d'accès et d'utilisation des ressources naturelles enchâssés dans leurs activités économiques et emploi de temps. Presque jamais on les voit comme actrices qui sont engagées dans des changements socio-économiques et de gestion des ressources naturelles au niveau de la communauté. En général, le savoir pratique des femmes ne fait pas de distinction entre ressources naturelles et sécurité de subsistance, donc ne répète pas cette distinction de secteurs techniques. D'autre part, on a bien parler de savoir local et diversité biologique, l'enchâssement de ce savoir n'est jamais verbalisé comme question d'être ancré dans le monde quotidien.

Le problème qui sera sûrement intensifié avec la décentralisation est la 'construction de besoins' suivant des systèmes de savoir sectoriels et développementalistes qui vont figurer dans les plans de développement exigés dans le cadre de la décentralisation. Il faut orienter l'analyse de manière à comprendre la structuration selon le genre suivant le savoir et la pratique: des modes d'accès aux ressources naturelles, y compris mariage, famille d'origine, collectif, tel que des groupements de femmes; des modes de mise en valeur, y compris cueillette sur terroir communautaire, la différenciation par genre selon les ressources / produits / facteurs de production etc. La privatisation de l'utilisation des ressources naturelles: à travers le mari, accès individuel des femmes, à travers la communauté ou l'Etat (forêt, pâturage). Actuellement il y a surtout le phénomène problématique de la monétarisation et la commercialisation de certaines ressources naturelles qui en principe sont intégrées dans le circuit de l'économie familiale, tel que le fait sus-mentionné que beaucoup de villageois étaient obligés de vendre la paille afin de pouvoir nourrir la famille en soudure, et par conséquent n'avaient plus rien pour nourrir les bêtes.

Les femmes suivent souvent plutôt une certaine 'logique de subsistance', c'est-à-dire elles s'occupent d'abord d'assurer les bases de l'existence, livelihood, y compris l'énergie de base, la consommation d'eau etc., ce qui oriente leurs manières de concevoir les ressources naturelles. Elles s'occupent et soignent en même temps les ressources naturelles au niveau de l'économie familiale comme de la communauté (community managers). Dans une approche relationnelle il faut voir donc les relations de coopération, d'accès et de soins dans un cadre plus large. Les femmes ont, cela tout le monde en est conscient, besoin de temps pour soigner les ressources naturelles, donc il faudra des moyens d'allègement de leur travail. Mais la question est de savoir comment ceux-ci vont être financés. Est-ce que les hommes font un apport monétaire pour l'investissement et l'opération p.ex. d'un moulin? Dans la zone du Projet,

ce problème bien connu depuis longtemps ne semble pas trouver des nouvelles réponses, ni par les OP, ni par les CR.

Le Projet applique un principe intéressant de paysans-formateurs qui jusqu'à présent n'a pas été étendue aux champs d'activités féminines. Il est très frappant que tant les conseillères rurales comme les responsables femmes d'organisations paysannes soient de l'avis qu'un de leurs plus grands problèmes est que les informations et le nouveau savoir est monopolisé par les hommes. Pour les ressources naturelles, les femmes ont, jusqu'à présent, uniquement été adressées dans les ateliers de formation sur la conservation de l'eau et du sol pour la construction et l'utilisation de foyers améliorés (bana souf). Comme mentionné plus haut, les femmes CR constatent qu'elles n'ont pas été incluses dans les Commissions importantes, telles que foncier et ressources naturelles.

Il y manquent des réseaux formés autour de thèmes spécifiques (tels que femmes et certaines ressources naturelles; épargne et crédit etc.), et visant une réelle extension des connaissances. Ces réseaux devraient inclure des représentants des organisations paysannes et de femmes, des responsables locaux, des représentants des CR et d'autres détenteurs oubliés de savoir dans la zone, telles que les animateurs et les promoteurs du mouvement paysan, souvent formés depuis un certain temps et au fait des traditions locales, ce qui semble oublié. Faute de s'appuyer sur ces réseaux, les CR risquent, par les nouvelles pratiques de distribution de terres, d'établir des nouvelles relations de clientélisme, de mercantiliser l'accès à la terre et aux ressources naturelles et ainsi, à exclure les femmes.

Aussi, parle-t-on de connaissances et pratiques „traditionnels“ de la gestion des ressources naturelles. On emploie donc toujours les vieilles distinctions entre 'traditionnel' et 'moderne', étant donné que cette distinction n'existe pratiquement plus, bien que, bien sur, il y a des modes de mise en valeur des ressources naturelles, flexibles, sans institutionnalisation de droits privés, qui peuvent amener à discuter sur des principes de gestion des ressources naturelles 'traditionnels' contre 'modernes'. Il y aura lieu certainement de réfléchir sur les transformations et leurs conséquences voulues et non-voulues et la possibilité de sauvegarder p.ex. le principe de la flexibilité, l'accès aux ressources naturelles sous la responsabilité de certains groupes (p.ex. matrilignage dans le cas des bas fonds, voir plus loin). Autrement, il y a lieu de parler de connaissances plutôt locales, de pratiques intégrées etc.

Création de plates-formes de savoir et de discours: décentraliser à quel communauté?

Au Sénégal, dans le cadre de la décentralisation, un discours de plus en plus dominant met en doute la légitimité du mouvement associatif, soutenant l'idée qu'il faut restaurer la 'vraie' communauté. La participation, qui est partie intégrante de la philosophie de cette approche, ne doit par conséquent pas perpétuer – ce qui se passe en réalité – l'idée de systèmes opposés, uniformes, tels que village, communauté, mais renforcer les capacités de négociation internes, surtout entre différents groupes, et avec l'extérieur. On se base beaucoup sur les intérêts divergents des différents „stakeholders“ ou même des conflits, au lieu d'élaborer sur les diversités et interactions et alliances, et ne pas cimenter ou couvrir les différences. Seulement si l'on conçoit les communautés pas comme étant uniformes mais intégrant des différences, pourra-t-on juger sur la légitimité des organisations paysannes qui est souvent mise en cause dans le cadre des débats sur la décentralisation et démocratisation. Il devient normal de représenter certains groupes sociaux, aussi devra-t-on peut-être accepter que pas tous 'sont les mêmes', qu'il y a des éléments plus dynamiques que les autres, et par conséquent qu'il serait peut-être trop simple de demander comme critère de coopération le renouvellement automatique régulier des Bureaux des OP. On ne tient non plus compte que les femmes, bien que aussi différenciées entre elles, ont leurs sphères et espaces propres avec trajectoires d'échange de savoir, qui sont aussi touchés par les thèmes des ressources naturelles, et qu' il faut travailler sur des problèmes spécifiques et leurs structuration par genre.

Tant l'approche de „développement organisationnel“ que celle de „terroir“ utilisées dans le cas du projet au Sénégal tendent à ne pas prendre en compte les relations entre les différents acteurs, leurs modes de coopération et d'interaction, ce qui serait nécessaire pour renforcer la cohésion dans l'action non seulement à l'intérieur d'une entité donnée, mais surtout au delà de celle-ci. Faute d'une approche dynamique et interactive, la communauté risque d'être conçue, soit comme une entité harmonieuse, soit comme un groupement de porteurs d'intérêts, mais, en tout cas, comme un système clos. Les acteurs à la base sont catégorisés selon les clichés d'une dichotomie ville- campagne et/ou d'une opposition d'intérêts hommes-femmes. On en vient à parler, tout simplement, de „villageois“ et de „femmes“. De façon implicite, le village est donc vu comme une unité sans différenciation sociale, alors que les inégalités se renforcent, en fait, du fait des nouvelles différences d'accès aux ressources extérieures. Il n'est pas plus pertinent de parler de „ménages“, si ceux-ci ne sont pas différenciés, de même que doivent l'être les catégories d'âge, les activités économiques etc.

Le terme „terroir“, utilisé pour le Plan d'aménagement de gestion de terroir PAGT, présuppose une „communauté ayant une forme d'organisation“. Pour la gestion du terroir on parle de „l'affectation des

terres à certains usagers“ et de „l’affectation d’une fonction“. Par contre, la pluralité, la différenciation, la diversité devraient être envisagées, les effets synergiques, les coopérations, les négociations, les intersections. Surtout, la question de l’accès à des nouvelles opportunités socio-économiques sur la base des ressources naturelles devra être analysée et négociée. Il s’agit de la mise en valeur p.ex. par des constructions de protection, les fonctions multiples, la coopération (entre élevage, bois de chauffage etc.). Il serait donc – la multiplicité des conflits le montre – nécessaire de développer des modèles de gestion et de médiation de conflits p.ex. entre pastoralisme et agriculture qui sont au cœur de l’interaction Etat, économie et société civile, bien que, il est vrai, le problème semble être très fondamental étant donné la dynamique de détérioration des ressources naturelles. Mais ce sera probablement la seule chance d’y attaquer dans une telle approche relationnelle. En effet, dans la conceptualisation du PAGT il est prévu que la „planification a pour base la négociation et la concertation“, „l’amélioration de l’organisation ... l’intégration de tous les villageois“. Il est question des „utilisateurs“, „types d’utilisation“ des ressources naturelles ainsi que la „responsabilité des acteurs“. Comme stratégie on prévoit la „démarche participative ouverte et progressive (approche terroir) ... un processus d’apprentissage et recherche action“. Cela sonne très bien concernant les nouvelles formes de savoir localisées, mais il y a peu de signes empiriques. Les mécanismes socio-économiques, résultant de ses interactions, et menant à des exploitations excédentaires des ressources naturelles, tels que privatisation de la paille, non-utilisation des engrais naturels (fumier) à conséquence de la pauvreté (manque de charrette p.ex.) ne sont pas considérés, donc le savoir n’est pas contextualisé.

Aussi est il clair qu’il faut la bonne gouvernance des CR pour éviter que les nouvelles pratiques de distribution de terres par les CR établissent des nouvelles relations de clientélisme et de monétarisation de l’accès à la terre et aux ressources naturelles.

Il se pose donc le problème quelles catégories de savoir seront utilisés par les autorités pour définir les unités sensées d’être (plus ou moins) autonomes dans le cadre de la décentralisation (voir Scott 1998). Dans le cas de la foresterie sociale par des „communautés“ locales au Sud-Ouest du Cameroun (Mont Cameroun) (Lachenmann 1996b, 2000) j’ai eu à constater que le concept de communauté mène à une réinvention de la communauté „autochtone“ et „traditionnelle“. Les relations ville – campagnes sont perçues et symbolisées par l’essai d’exclusion des „étrangers“ par les „autochtones“ et cette perception est le produit d’une structuration de la réalité à l’aide de concepts introduits par le Projet de la Coopération Germano-Camerounaise (Mont Cameroun). Les „étrangers“ qui se sont installés dans la région depuis plusieurs décennies sont considérés comme profitant trop de l’exploitation des ressources naturelles. Les sociétés d’exploitation de bois en général engagent des journaliers recrutés ailleurs qui semblent récolter les *Prunus africanus* (destinés à un usage industriel) suivant des méthodes très

destructives. Les locaux qui sont porteurs du savoir de la cueillette 'traditionnelle' (non-destructive) ne sont pas demandeurs d'emploi dans ce contexte.

Ces relations au delà de la soi-disant communauté ne sont pas thématiques dans le Projet, i.e. des systèmes d'ignorance sont construits. A part l'exploitation du prunus africanus il s'agit du problème de la coupe de bois par des agents extérieurs. Ce dernier problème est, bien entendu, enchâssé dans la politique plus générale de l'exploitation des ressources naturelles dont le „charbon de bois“ est un exemple typique dans plusieurs pays. Les licences d'exploitation sont octroyées dans la capitale sur la base de relations de clientélisme et de répartition occulte de profits parallèles, si bien qu'il devient impossible d'appliquer les règlements officiels de gestion à long terme. Qu'est-ce qu'il advient au moment d'une décentralisation entrée en vigueur? Le but officiel du Projet Mont Cameroun est d'établir une planification pour la gestion des ressources forestières par la 'communauté'. A cette fin, le Projet coopère, d'une part, avec les „chefs traditionnels“ et, de l'autre, avec les „groupements d'initiative commune“ (common initiative groups). Ici, une image de communauté villageoise est construite, et les femmes sont vues comme un des „groupes d'utilisateurs“ marginalisés et accusés d'appliquer des modes néfastes d'utilisation des ressources naturelles. Les rapports de genre, la complexité de l'utilisation des ressources, ne sont pas pris en compte. Un discours de paupérisme et de vulnérabilité des femmes est produit qui exclut les femmes comme acteurs économiques: elles sont décrites comme les exploitantes destructrices des ressources naturelles, leur pauvreté étant l'explication de cette conduite. Il ne m'est pas apparu clairement qu'elles étaient aussi considérées comme des usagers illégaux pratiquant des cultures agricoles dans les forêts d'Etat. Si cela est le cas, il serait aussi très difficile d'améliorer leurs pratiques et leurs technologies, puisqu'elles se seraient mises hors la loi.

L'appréhension de la situation dépend du contenu du concept de communauté locale utilisé. Comment les intérêts et les logiques d'exploitation des femmes, comment les modes d'exploitation coopératives et complémentaires de genre y sont-ils représentés? En général, les formes parallèles habituelles de représentation des femmes sont rapidement éliminées. La décentralisation accentue cette tendance, tandis que le secteur associatif prévoit certains mécanismes de représentation. L'accès des femmes passe en général par des „big men“ modernes ou traditionnels, par leur lignage, leur mari ou encore leur famille d'origine. Les analyses des développeurs ignorent ces aspects relationnels et font passer l'accès aux ressources naturelles des femmes, du niveau de la gestion collective, au niveau individuel.

Dans la région du Projet, la collecte du bois de chauffage commence à poser un problème, ainsi que l'utilisation de la forêt avoisinante par les femmes, les forêts plus éloignées étant regardées comme domaine des hommes. Jusqu'à l'arrivée du Projet, les femmes ramenaient ce bois de chauffage au retour

de leur champs de subsistance (chop farms). La privatisation dans le cadre d'une culture „permanente“ a rendu leur usage illégal. La logique sous-jacente de l'approche de foresterie sociale et de sa gestion par la communauté implique, en effet, une valorisation économique et un calcul individuels de la production: ceci tend à exclure les femmes et par conséquent, à détruire les modes complémentaires de gestion par genre. Le projet incite les femmes à planter des arbres (prunus africanus) dans les champs permanents qui sont clairement la propriété des hommes. De plus, les petits arbres fournis par les pépinières de l'Etat sont très chers et, de l'avis général, il semble que les femmes devraient les payer elles mêmes.

Une structure 'neo-traditionnelle' est ainsi utilisée pour un type moderne de régulation, tout en excluant les femmes de la prise de décision et de la participation de nouvelles opportunités économiques, en dépit de l'utilisation d'une rhétorique de groupement de femmes. J'ai assisté, dans la zone couverte par le Projet, à l'installation du „Member Village Traditional Council“ (Conseil traditionnel des villages membres). Comme dans le temps, il n'y avait pas de membres femmes, sinon deux femmes âgées ayant des fonctions rituelles et une femme membre du Parti Politique au pouvoir et représentant la promotion féminine. Ainsi, des rapports de genres soi-disant traditionnels ou culturels sont perpétués dans de nouvelles structures sociales et déterminent l'accès à des nouvelles opportunités économiques, sans qu'il se produise un changement social où l'ordre de genre serait renégocié. Tout ceci se produit avec l'aide de la Coopération extérieure, qui se plaint, par ailleurs, de la très faible participation des femmes dans les réunions du Projet. Il apparaît clairement que le concept de 'communauté' n'inclut pas automatiquement les femmes et que, dans le cas présent, aucun nouvel interface de négociation n'est produit, ni à un niveau supérieur, ni à la base.

Décentralisation: comment construire la cohérence verticale?

La décentralisation (un projet de grande envergure de la coopération sénégallo-allemande a été mis en route) semble, en effet, mener actuellement à des insécurités, à des contradictions, mais aussi à des opportunités de transformation. On y entrevoit des moyens de contourner les modes autoritaires de gouvernance (Mbembe 1988) et de suppléer aux déficits d'articulation entre les différents niveaux administratifs et politiques. En politique de développement on se réfère à une „cohérence verticale“, preuve d'un début de prise en compte des structurations sociales et des interactions, des interfaces (Long 1992) entre différentes logiques d'action et de négociation de sens. La question centrale est de savoir s'il s'agit de ne pas créer des nouvelles formes autoritaires mais, au contraire, de rendre possible la négociation transparente entre différents intérêts et la recherche de concepts et de modes p.ex. de gestion des ressources naturelles plus souples et flexibles.

Les approches participatives suivies ces dernières années par les dispositifs de développement risquent de perpétuer la perception dichotomique Gouvernement – populations/décentralisation. Il se peut que cette approche populiste utilise une conceptualisation simple en termes de systèmes opposés et uniformes et se réfère à des abstractions généralisantes, telles que village ou communauté. Par contre, les différences internes doivent toujours être regardées en même temps que les relations et interactions ultérieures, ou encore les capacités de négociation entre différents groupes constitutifs ou avec l'extérieur.

Ce sont ces problèmes, soulevés par des approches de décentralisation et d'auto-promotion appliquées sans considération du contexte social et politique, qui ont suscité l'usage du concept de 'cohérence verticale', évoquant l'articulation des différents niveaux et logiques de gestion. Un autre cas est celui de l'approche „foresterie sociale“ introduite dernièrement, sous l'influence des bailleurs de fonds, dans beaucoup de Codes Forestiers. Par sa logique, cette approche prévoit l'autogestion des ressources forestières par la population, à l'inverse des classifications de forêts et domaines d'Etat, forêts classées et autres réserves naturelles. Cependant, dans la plupart des cas, les pratiques autoritaires ne changent pas encore. Ici, contrairement aux réalités sociales trans-locales, les approches participatives construisent une localité idéalisée à laquelle s'applique une gestion locale. Ces approches débouchent nécessairement sur des impasses économiques et politiques par faute d'une prise en considération de modes institutionnalisés d'interaction avec les niveaux supérieurs.

Les rapports de genre sont transversaux à ces relations. Souvent, l'accès à la terre et aux ressources naturelles passe par les relations d'alliance et de mariage. Les femmes ont ainsi parfois accès à des marigots à l'extérieur de leur village de résidence, ce qui est oublié dans les projets d'aménagement et de protection des ressources naturelles. Les femmes ne figurent pas dans la „communauté“ reconstruite ou réinventée comme traditionnelle. Les nouvelles formes de participation introduites par l'Etat avec l'appui ou sous la pression de la communauté internationale, ne tiennent souvent pas compte de l'ancienne structure parallèle de représentation des femmes dans les systèmes locaux de pouvoir. Elles ignorent les mécanismes de liaison entre le monde social des femmes et les structures générales de pouvoir, c'est-à-dire qu'elles méconnaissent les interfaces entre les femmes et les structures dominantes.

Etant donné que les communautés ne sont pas des systèmes clos, autant les conflits que les relations d'accès aux ressources importantes dépassent le local et suivent des relations spécifiques entre les „locaux“ et le „externes“. On le voit, par exemple dans les modèles de gestion et de médiation des conflits entre pasteurs et agriculteurs qui sont au cœur de l'interaction Etat, économie et société civile (pour les Peuls au Mali, de Bruijn 2000).

On peut presque parler de compétition entre Etat et société rurale au Sénégal concernant les services à rendre sur la base des types de savoir et des approches modernistes ou „appropriées-rurales“. C’est le cas pour la question des puits villageois (construction et, surtout, entretien) et aussi pour les nouvelles formes de gestion monétaire de l’économie rurale. Les Caisses Populaires Sénégalaises gagnent en envergure ces dernières années, des professionnels ‘ruraux’, provenant de zones rurales travaillent dans des petites villes rurales. Cette approche semble concurrencer les formes antérieures de systèmes épargne/crédit à travers lesquels le mouvement paysan avait essayé, sans grand succès, de faire face au malaise paysan. Entre temps, des leaders du mouvement paysan, et des professionnels issus de ce milieu, ont mis au point de nouveaux modèles, en collaboration avec des spécialistes formés dans des institutions trans-nationales. Ici, l’objectif est une autonomie quasi-totale en vue d’une gestion différente de l’argent.

Du point de vue de la structuration et de la cohésion de la société – des différents acteurs et institutions concernant l’auto-promotion et la gestion durable des ressources naturelles – le Projet au Sénégal offre une approche procurant un / des cadre(s) de concertation et un / des forum(s) de négociation - extrêmement nécessaires dans les processus en cours concernant la décentralisation dont le pouvoir de structuration et de cohésion doit être réfléchi. Par cette approche, l’actuel cadre institutionnalisé pourrait se développer en direction de programme, et on pourrait s’imaginer qu’il devienne à la longue par exemple une Fondation / Centre de Concertation / Appui Interdisciplinaire, afin de réunir des aspects organisationnels / société civile, et gestion des ressources naturelles. Tout cela en tenant compte des trois acteurs concernés – populations villageoises avec leurs organisations d’auto-promotion, Communautés Rurales comme nouvelles instances démocratiques, Etat avec ses services et réglementations (codes etc.). Cela serait donc une condition d’institutionnalisation qui semble nécessaire à des niveaux plus élevés que le local. Cela veut dire qu’elle contribue à une structuration entre Etat, société et communauté rurale par le savoir négocié.

La question de ‘communauté’ est en principe très bien posée par le terme „cadre de concertation et forum de négociation“, dans lequel il est possible de discuter, au lieu de systèmes différents, sur la question de niveaux différents, les interactions entre les niveaux et les différentes responsabilités et réglementations (p. ex. entre CAC et code forestier). Aussi sur les limites de la participation, que le Projet voit au niveau de la CR. Cela, pensons-nous, serait le cas uniquement dans une approche populiste, les interactions et relations, les négociations avec les niveaux supérieurs doivent toujours être présentes – dans le sens de ce que nous appelons cohérence verticale dans la Coopération. Par exemple, si l’on parle de „partenariat“ avec les Services de l’Etat, de „contrats de contribution financière des CR“ cela est déjà prévu comme

efforts d'institutionnalisation appropriés, étant donné que le Projet craint dans une certaine mesure que les CAC et autres conventions ne seront pas légalisées par les échelons supérieurs.

Il se pose la question de la technicité, donc le savoir pratique, des CAC, qui certainement, comme cela s'est déjà avéré, est souvent dépassé. Après des expériences que les membres des OP regardent avec une certaine inquiétude, il est clair que le Projet fait usage de services professionnels du secteur privé et étatique p.ex. pour des ouvrages de protection des ressources naturelles. Dans ce cas il est encore clair que l'enchâssement dans les structures des services techniques existants n'a pas encore été négocié, tout en tenant compte qu'il y a ici une chance d'appuyer la société civile dans son interaction avec l'Etat autoritaire et ses structures techniques d'intervention sectoriel.

Conclusion

Il devient évident que souvent les femmes et leurs activités ont représenté le (savoir) local et rural (grassroots) qui de cette manière est conceptualisé comme extrêmement réduit. Si, par contre, il devient intéressant dans le processus de décentralisation, il risque de se produire des nouvelles formes de systèmes d'ignorance tout en marginalisant le savoir et les pratiques de mouvements associatives et en particulier des femmes dont les formes sont toujours moins formalisées et qui contribuent beaucoup tant au travail volontaire comme à la collecte de ressources financières et en espèce au niveau local. Il se pourrait qu'avec la décentralisation le pouvoir d'influencer l'emploi de ces ressources devienne de plus en plus minime, étant donné que la taxation locale deviendra formelle. En plus, les structures souvent parallèles de pouvoir féminin et leur réplique au moins partielle dans les mouvements paysans pourrait mener à ce que les savoirs et pratiques des actrices femmes, qui ont au moins jusqu'à une certaine mesure trouvé des nouvelles arènes et espaces de son expression, disparaissent encore. Tout en essayant de concevoir les relations pouvoir étatique (dévolué) et population rurale comme structurées par le genre et des espaces de production, négociation et transfert de savoir ainsi que les interactions entre les systèmes de savoir, je pense donc qu'on pourra dépasser les dualismes et ouvrir une nouvelle perspective par ex. sur la signification politique ainsi qu'économique des nouveaux efforts de décentralisation ou démocratisation.

Le secteur associatif s'est révélé comme acteur de l'espace trans-local dans lequel les relations de genre jouent un rôle important. Les différences par le genre se posent dans le sens que certaines femmes agissent en effet comme courtiers de développement, mais les questions de volontariat ou de professionnalisation et d'accès au savoir se posent en général pour les hommes. Il est utile de faire le lien

à la sécurité alimentaire comme champ économique et politique en même temps et d'analyser les modes d'activités économiques transformatrices qui puissent être développées dans ces espaces par des acteurs de la société civile.

En regardant la relation impliquée entre Etat urbain et société rurale dans le cadre de la décentralisation sous l'angle des modes autoritaires influençant l'économie rurale, on peut analyser que les dispositifs de développement risquent de perpétuer la perception dichotomique des villes et des campagnes sans considération du contexte social et politique, avec les rapports de genre étant transversaux à ces relations.

Dans les deux exemples concernant l'introduction du concept de la foresterie sociale au Cameroun et de l'introduction d'un organisme de coordination par auto-promotion des ressources naturelles au Sénégal, il devient évident que les problèmes opérationnels que rencontrent les nouveaux concepts de participation et de 'communauté' montrent que la relationalité et la structuration par genre tant de la conception d'action collective comme d'action économique doivent être analysées et une approche théorique plus complexe trouvée.

Bibliographie

- Appadurai, Arjun, 1991, Global ethnoscaples: notes and queries for a transnational anthropology, in: Richard G. Fox, éd., *Recapturing anthropology. Working in the present*. Santa Fe N.M.: School of American Research Pr.: pp. 191–210
- Arce, Alberto, Norman Long, éd., 2000. *Anthropology, development and modernities. Exploring discourses, counter-tendencies and violence*. London, New York: Routledge
- Bako-Afrifari, Nassirou, Pierre-Joseph Laurent, éd., 1998, Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara, in: *APAD Bulletin*, no. 15 (Hambourg: Lit)
- Bierschenk, Thomas, Jean-Pierre Olivier de Sardan, 1998, Les arènes locales face à la décentralisation et à la démocratisation. *Analyses comparatives en milieu rural béninois*, in: idem, éd., pp. 11 - 51
- Bierschenk, Thomas, Jean-Pierre Olivier de Sardan, éd., 1998, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris: Karthala
- Blundo, Giorgio, 1995, Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais, in: *Cahiers d'Etudes Africaines*, La démocratie déclinée 24-1 (137), pp. 73 – 99
- Blundo, Giorgio, 1996, Logiques de gestion publique dans la décentralisation sénégalaise: participation factionnelle et ubiquité recticulaire, in: N. Bako-Afrifari, P.-J. Laurent, éd., pp. 21 – 48
- deBruijn, Mirjam, 1995, *Arid ways. Cultural understandings of insecurity in fulbe society, central Mali*, Amsterdam: Thela Publ.

- deBruijn, Mirjam, 2000, Rapports interethniques et identité: l'exemple des pasteurs peuls et des cultivateurs hummbeebe au Mali central, in: Youssouf Diallo, Günther Schlee, éd.s., L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux. La dynamique des frontières, Paris: Karthala, pp. 15 - 36
- COSEF Infos Le Bulletin de liaison du Conseil Sénégalais des Femmes, 1996, Femmes et processus de prise de décisions. Après Beijing quelles stratégies face aux prochaines élections? Séminaire-atelier des 30 et 31 Mai
- Diop, Adama, 1995, Femme et pouvoir politique: quelles perspectives pour la régionalisation. Journée Internationale de la Femme 8 Mars. Dakar: Fondation Friedrich Ebert
- Diop, Momar Coumba, sous la dir. de., 1992, Sénégal - trajectoires d'un Etat, Paris: Edition du CODESRIA, Karthala
- Elwert, Georg, 1987, Ausdehnung der Käuflichkeit und Einbettung der Wirtschaft – Markt und Moralökonomie, in: Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, no. spécial 28, pp. 300 – 321
- Engel, Ulf, Adam Jones, Robert Kappel, éd.s., 2000. VAD German African Studies Association 17th Biennial Conference Leipzig 30.3. – 1.4.2000 (CD)
- Fall, Abdou Salam, Serigne Mano, 1999, Les interactions rurales et urbaines: circulation et mobilisation des ressources. Appel à contribution pour séminaire scientifique de l'APAD Association Euro-Africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement. St. Louis, Sénégal, 26 – 29.1.2000 (ms.)
- Geschiere, Peter, Francis Nyamnjoh, 2001, autochthony as an alternative to citizenship: new modes in the politics of belonging in postcolonial Africa, in: Eisei Kurimoto, éd., Rewriting Africa: toward renaissance or collapse, Osaka: The Japan Center for Area Studies, pp. 209 – 237
- Gnägi, Adrian, 1996, ... und alle reden von selbstbestimmter Entwicklung – unterschiedliche Konzeptualisierungsweisen von und öffentliche Redeweisen über Entwicklungsprojekte und eine bessere Zukunft im Südwesten Malis, in: Peter Meyns, éd., Staat und Gesellschaft in Afrika, Hamburg: Lit, pp. 180–192
- GTZ, Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, Bernard Lecompte, Pierre Kwan-Kai-Hong, 1994, Esquisses de methodes de planification et d'instruments de financement, pour favoriser la synergie entre acteurs publics et privés. Doc. de travail du département 403, no. 20/f (et suivants)
- GTZ, Juliane Osterhaus, Walter Salzer, 1996, L'approche genre dans le cycle du Projet. Indications pour la gestion des projets, Bureau 04 Développement Stratégique de l'Entreprise, Eschborn
- Hyden, Goran, 1990, The changing context of institutional development in sub-saharan Africa; Creating an enabling environment, in: World Bank, éd., The long-term perspective study of sub-saharan Africa, Institutional and sociopolitical issues, background papers, vol. 3, Washington D.C., pp. 43 – 80
- Institut Africain de la Démocratie, 1995, Démocraties Africaines. Légitimité et alternance en Afrique. Hors série no. 1, Dakar

- Jacob, Jean-Pierre, Philippe Lavigne Delville, éd., 1994, Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques, Paris: Karthala
- Lachenmann, Gudrun, 1992, Die Gefährdung sozialer Sicherung in der Krise und Perspektiven neuer Strategien der Selbstorganisation: Fall Kamerun. Berlin: Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (Institut Allemand de Développement)
- Lachenmann, Gudrun, 1994, Civil society and social movements in Africa, in: J.-P. Jacob, Ph. Lavigne Delville, éd., pp. 61 – 95
- Lachenmann, Gudrun, 1996b, Stärkung von Genderaspekten im Rahmen von Vorhaben der deutschen TZ in Kamerun. Renforcer les aspects genre dans le cadre de la coopération germano-camerounaise, „Why gender matters“, Expertise pour GTZ (ms.)
- Lachenmann, Gudrun, 1998, ONG: force sociale dans les transformations en cours et relations de genre, in: J.-P. Deler, Y.-A. Fauré A. Piveteau et P.J. Roca (sous la dir. de), ONG et développement. Société, économie, politique, Paris: Karthala, pp. 107 – 115
- Lachenmann, Gudrun, 1998, Genre, pauvreté et développement. Avec exemples du Bénin/Afrique de l'Ouest, University of Bielefeld, Sociology of Development Research Centre, Working Paper no. 307
- Lachenmann, Gudrun, 1999, Engendering embeddedness of economy in society and culture. Working Paper 323, Universität de Bielefeld, Sociology of Development Research Centre (<http://www.uni-bielefeld.de/sdrc/homesdrc>)
- Lachenmann, Gudrun, 2000, Structuration par genre de l'enclassement trans-local de l'économie. Exemples d'Afrique de l'Ouest, in: de Lame, Danielle, éd., Genre et développement, in: APAD Bulletin no. 20, Déc., pp. 13 - 35
- Lachenmann, Gudrun, et al., 1990, Organisations paysannes au Sénégal: comment renforcer les structures intermédiaires dans le processus de transformation socio-économique, Berlin: Institut Allemand de Développement
- Lachenmann, Gudrun, et al., 1995, Processus de transformation en Afrique de l'Ouest, Rapport d'étude de terrain, Projet de recherche en Afrique de l'Ouest (1993 – 1995), Université de Bielefeld, Centre de Recherche en Sociologie du Développement
- Lachenmann, Gudrun, et al., 1999, Société civile au Sénégal: la contribution des organisations paysannes. Rapport d'étude de terrain, Université de Bielefeld, CRSD
- Lachenmann, Gudrun, Petra Dannecker, éd., 2001, Die geschlechtsspezifische Einbettung der Ökonomie, Prozesse der Entwicklung und Transformation, Münster, Hamburg: Lit
- Long, Norman, 1992, Introduction; From paradigm lost to paradigm regained? The case for an actor-oriented sociology of development; Conclusion, in: idem., A. Long, éd., pp. 3 - 15; 268 - 277; 16 - 46
- Long, Norman, 1996, Globalization and localization: new challenges to rural research, in: Moore, Henrietta, éd, The future of anthropological knowledge. London: Routledge: pp. 37 - 59

- Long, Norman, 2000, Exploring local/global transformations: a view from anthropology, in: Arce, A., idem: pp. 184 - 201
- Long, Norman, Anne Long, éd.s., 1992, Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development. London: Routledge
- Ministère de la femme de l'enfant et de la famille, Rép. du Sénégal, 1996, Plan d'action de la femme 1997 – 2001, Dakar
- Mbembe, Achille 1988, Etat, violence et accumulation. Leçons d' Afrique noire, in: *Foi et développement* 164/165, pp. 1 - 8
- Müller, Christine, 2002, "Coming out of our shells. "Local knowledge and gender in Ghana". Thèse de doctorat non publ., Fac. de Sociologie, Université de Bielefeld
- Ndione, Emmanuel S., 1992, Le don et le recours. Ressorts de l'économie urbaine. Collection Recherches Populaires no. 151 - 153, Dakar: Enda-Editions
- Nzomo, Maria, 1995, Women and democratization struggles in Africa: what relevance to post-modernist discourse?, in: Marianne H. Marchand, Jane L. Parpart, éd.s, *Feminism, postmodernism, development*, London: Routledge: pp. 131 - 141
- Padmanahban, Martin Aruna, 2000, Gender relations and agricultural innovations in Northern Ghana. Thèse de doctorat non publ., Fac. des Sciences Agricoles, Université de Göttingen Verlag !!!!
- PAGERNA, L' approche gestion de terroir, Kaolack (1998?)
- PAGERNA, Rapport de formation des conseils ruraux. Module 1 développement durable, mod. 2 planification, Kaolack (janv.) 1998 (formateur principal Pierre Louis Monteil)
- Schneider, Gerlind, 1999, Women's economy between subsistence and market production in Harare, Zimbabwe. Working Paper 315, Université de Bielefeld, Centre de Recherche en Sociologie de Développement (<http://www.uni-bielefeld.de/sdrc/homesdrc>)
- Scott, James C., 1998, Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed, Yale: Y. Univ.Pr.
- Wanzala, Winnie, 2000, Embeddedness of Female Economy in Urban Namibia, in: Engel, U., A. Jones, R. Kappel, éd.s, VAD German African Studies Association 17th Biennial Conference Leipzig 30.3. – 1.4. (CD)

Auteur: Gudrun Lachenmann est Professeur en Sociologie du Développement au Centre de Sociologie du Développement à l'Université de Bielefeld, depuis 1992, avant elle était chercheuse dans la Division Afrique de l'Institut Allemand de Développement, Berlin. Elle a fait des recherches empiriques surtout en Afrique de l'Ouest (Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal).

Résumé

„Savoir local, étatique et développementaliste: quelle interaction entre décentralisation et société civile?“

La contribution est basée sur des études de terrain au Sénégal, Cameroun ainsi qu' au Mali. Le concept de la décentralisation est questionné en ce qui concerne l' interaction des systèmes de savoir entre les acteurs locaux. On doit s' interroger sur la marginalisation possible du savoir acquis et élaboré ces dernières années par les organisations paysannes après la défaite de l' Etat de développement. La perspective des rapports de genre montre que la décentralisation est définie par des actrices féminines comme accès au savoir développementaliste qui doit de nouveau être négocié. La question de cohésion verticale se pose en observant les concepts de participation et de gestion locale des ressources, ainsi que la capture par l' autorité technocrate. Des concepts tels que la foresterie sociale conduisent à se demander de quelle communauté il s'agit pour la dévolution du pouvoir, qui risque de camoufler et renforcer les intérêts et relations clientélistes aux niveaux supérieurs de la société. La dévolution du pouvoir de planification risque d' un coté de convertir les ONG en simples présentateurs de services et les communautés locales encore plus en ignorants.

Summary

„Local knowledge, state knowledge and development: interface between decentralisation and civil society“

The paper refers to fieldwork in Senegal, Cameroon and Mali. The concept of decentralisation is being challenged regarding the interface of knowledge systems of local actors. We have to ask ourselves about the risk of marginalisation to which the knowledge acquired and generated these last years by peasant organisations after the break down of the development State is subject. Applying a gender perspective, it can be shown that decentralisation is conceived of by female actors as access to development information which they are obliged to renegotiate. The issue of vertical coherence is raised when looking at concepts of participation and local management of natural resources, as well as the risk of capturing by technocratic authority. Concepts such as social forestry make one ask about what community is constructed concerning the devolution of power, thereby hiding and reinforcing external interests and patron-client relations towards upper levels of society. This type devolution of planning power might lead on the one hand to turn NGOs into simple service providers, and on the other construct local communities as ignorant.